

## ANNEXE 2B INSTRUCTIONS – AVIS DE NON CONFORMITÉ

L'**AVIS DE NON CONFORMITÉ** est en lien avec les épreuves :

E5 - Projet de conception de processus  
(Concerne les candidats sous statut scolaire et individuel)

E6.1 - Définition collaborative de produits de communication  
(Concerne les candidats sous statut individuel)

E6.2 - Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise  
(Concerne les candidats sous statut individuel)

Ce document officiel permet de notifier au candidat la non-conformité de son dossier en amont de l'épreuve orale (en situation d'évaluation CCF et épreuve ponctuelle).

Cette pièce est un document strictement administratif et confère aux membres de la commission d'interrogation la légitimité nécessaire pour ne pas interroger un candidat qui n'aurait pas déposé son dossier dans les délais impartis et pour lequel un avis de conformité a été dressé.

### PROCÉDURE

➤ **Épreuve ponctuelle :**

- Les journées du **vendredi 17 mai 2024** pour les épreuves E6.1 et E6.2 et du **vendredi 7 juin 2024** pour l'épreuve E5 ont été réservées afin de permettre au responsable de l'examen de procéder au contrôle de conformité des dossiers déposés par les candidats.

- Les avis de non-conformité seront transmis de façon individuelle par mail aux candidats concernés. (La liste des mails des candidats/centre d'épreuve sera transmise en amont par le bureau des BTS).

- L'ensemble des avis de non-conformité sera à transmettre également en copie au service des examens et concours – bureau des BTS, à l'adresse suivante : [ce.dec22@ac-lille.fr](mailto:ce.dec22@ac-lille.fr)

➤ **Contrôle en cours de formation (CCF) :**

- La période de contrôle de conformité des dossiers est à fixer en interne par le chef d'établissement en lien avec l'équipe pédagogique.

- Il est possible d'accorder un temps supplémentaire (à hauteur d'une semaine) aux candidats afin de compléter les dossiers incomplets. Voir encadré à compléter en bas du document.

- Les avis de non-conformité seront transmis de façon individuelle par mail aux candidats concernés.